



Les Français jugent leur système de retraite

Dominique Reynié

► To cite this version:

Dominique Reynié. Les Français jugent leur système de retraite. [Rapport de recherche] Fondation pour l'innovation politique. 2018, pp.24. hal-03475426

HAL Id: hal-03475426

<https://sciencespo.hal.science/hal-03475426>

Submitted on 10 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

Les Français jugent leur système de retraite

Novembre 2018

Fondation pour l'innovation politique

Tous les résultats de l'enquête sont en libre accès sur le site fondapol.org

Les Français jugent leur système de retraite

Sous la direction de :

Dominique Reynié, directeur général de la Fondation pour l'innovation politique

Coordination éditoriale :

Victor Delage

Production :

Virginie Denise, Anne Flambert, Raphaël Grelon, Madeleine Hamel,
Katherine Hamilton, Julie Noyer, Jean-Loup Simon

Maquette et réalisation :

Julien Rémy

Relecture et correction :

Francys Gramet, Claude Sadaj

Enquête administrée par l'institut Ifop :

Frédéric Dabi, Jean-Philippe Dubrulle, Marion Chasles-Parot



Impression :

Galaxy Imprimeurs

Parution :

Novembre 2018

Dans le cadre d'une réforme importante, la **Fondation pour l'innovation politique** propose une vaste enquête sur la manière dont les Français perçoivent et jugent leur système de retraite.

Pour les Français, la situation de leur système de retraite est un sujet anxiogène

Face aux défis du vieillissement, accentués par l'augmentation régulière de l'espérance de vie, divers dispositifs ont progressivement été mis en place, aboutissant à un système où toute personne qui part à la retraite se voit allouer un revenu de remplacement. Aujourd'hui, la vieillesse n'est plus synonyme de pauvreté.

Néanmoins, l'idée d'une fragilisation du système est dans tous les esprits, nourrie par les débats accompagnant les nombreuses réformes, en particulier depuis 1993. L'inquiétude des Français sur la soutenabilité de leur système de retraite les amène à penser qu'ils devront travailler plus longtemps pour percevoir des pensions de retraite d'un montant moindre qu'espéré.

Un enjeu politique, économique et social incontestablement central

L'importance de la question tient d'abord à la place de la retraite dans les représentations politiques de notre société. Acquis social majeur, la retraite est l'une des figures principales de notre État social, au fondement de l'adhésion collective à la convention démocratique. L'importance de la question tient ensuite au poids démographique des retraités, qui n'ont jamais été aussi nombreux. Fin 2016, tous régimes confondus, on compte 17,2 millions de personnes¹ percevant une pension de droit direct ou dérivé², soit 25 % de la population nationale. Cette évolution démographique induit un impact économique de plus en plus important. Première dépense sociale en France, le montant total des prestations retraites représentait 308 milliards d'euros en 2016, soit 13,8 % de notre produit intérieur brut, contre 11,4 % en 2000.

En 2016, la pension moyenne d'un retraité s'élevait à 1 389 euros brut par mois. Le niveau de vie des retraités est désormais supérieur à celui du reste de la population et le taux de pauvreté parmi eux (6,6 %) est nettement moins élevé que celui de l'ensemble de la population (14,2 %). Néanmoins, des écarts importants persistent, en particulier entre les sexes. Ainsi, la pension des femmes (1 065 euros brut par mois) est inférieure en moyenne de 39 % à celle des hommes (1 739 euros pour les hommes), tandis qu'elles représentent une part grandissante des retraités (52 %).

1. Selon les données de la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), le régime général des salariés du privé (CNAV) est le plus important avec 14,1 millions de bénéficiaires d'un droit direct ou dérivé au 31 décembre 2016. Parmi les régimes de base, suivent le régime agricole salariés (MSA salariés), la fonction publique de l'État (civile et militaire) et le régime agricole non-salariés (MSA non-salariés).

Cf. : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, Les Retraités et les Retraites, Panorama de la Drees social, 2018 (https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/retraites_2018.pdf).

2. En 2016, 16,1 millions d'individus bénéficiaient d'une pension de retraite de droit direct (dite aussi de « droit propre ») d'au moins un régime français de retraite de base ou complémentaire. Ce droit direct est acquis en contrepartie de l'activité professionnelle et donc des cotisations versées (et des validations de trimestres acquis) qui y sont liées. Quand il est transféré au conjoint survivant lors du décès du bénéficiaire, on parle de « droit dérivé ». Dans ce cas-là, le nombre de retraités s'élève à 17,2 millions de retraités.

Les Français sont-ils prêts pour une nouvelle réforme du système de retraite ?

Oui si l'on en juge par la sévérité du jugement que les Français portent sur le système actuel. C'est précisément ce que révèle notre enquête. Le système de retraite est un ensemble devenu complexe. Il est marqué par une pluralité de régimes dont la justification ne va plus toujours de soi. Lors de la campagne présidentielle de 2017, Emmanuel Macron avait pris l'engagement de faire converger la quarantaine de régimes en un système « universel », où 1 euro de cotisation ouvrirait les mêmes droits pour tous. À cette fin, Jean-Paul Delevoye, nommé le 14 septembre 2017 haut-commissaire à la réforme des retraites auprès d'Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé le 14 septembre 2017, organise une concertation, ouverte jusqu'à la fin de 2018. Le gouvernement a en effet prévu de consulter les syndicats d'employés et d'employeurs afin de préparer la réforme.

Dans ce contexte, la Fondation pour l'innovation politique a souhaité réaliser une vaste enquête auprès des Français afin de connaître leur perception du système de retraite actuel. Notre étude fait apparaître un jugement particulièrement sévère. Dans leur très large majorité, les personnes interrogées se déclarent insatisfaites du système tel qu'il existe aujourd'hui.

Une étude fondée sur un échantillon particulièrement important

Menée avec l'Ifop, notre enquête repose sur un échantillon de 3 001 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La solidité de cet échantillon renforce la valeur des résultats recueillis et permet d'analyser les réponses à chacune des questions en tenant compte de catégories dont les effectifs restent donc toujours très significatifs. Ainsi, à titre d'exemple, conformément à leur poids global dans la société, notre échantillon comprend 780 retraités et il est instructif de comparer les réponses fournies par les différentes catégories pertinentes (âge, niveau de diplôme, niveau de revenus, patrimoine, assujettissement à l'IR, statut, vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2017, etc.).

L'étude est structurée par cinq axes d'observation et d'analyse :

- La perception du système de retraite actuel ;
- L'évaluation du niveau de vie des retraités ;
- Les anticipations sur le montant des retraites ;
- La perception du système de retraite par les retraités eux-mêmes ;
- Les principes sur lesquels les Français souhaitent fonder leur système de retraite.

Sommaire

Fiche méthodologique	7
Notre système actuel de retraite suscite une large insatisfaction chez les Français	8
Les femmes encore plus nombreuses que les hommes à être inquiètes du système de retraite.....	10
Niveau de revenu, classe sociale et jugement sur les retraites.....	11
Les salariés du secteur public n'expriment pas le corporatisme d'opinion qui leur est souvent reproché.....	13
Dans l'opinion, les différences actuelles entre les régimes de retraite n'ont plus de soutien politique	14
L'existence d'une pluralité de régimes alimente l'impression de complexité et favorise un sentiment d'injustice	15
L'évolution du montant des retraites suscite de très vives craintes.....	18
La majorité des actifs n'est pas disposée à travailler plus longtemps.....	20
Les retraités : un statut, deux mondes	22
L'attachement au principe de la répartition est réaffirmé, sauf chez les plus jeunes.....	22
Quel jugement portent les moins de 35 ans sur le système de retraite actuel ?	23

Fiche méthodologique

L'enquête *Les Français jugent leur système de retraite* a été conçue par la Fondation pour l'innovation politique. Sa réalisation a été confiée à l'institut Ifop.

Échantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **3 001** personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Mode de recueil



Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 24 au 29 septembre 2018.

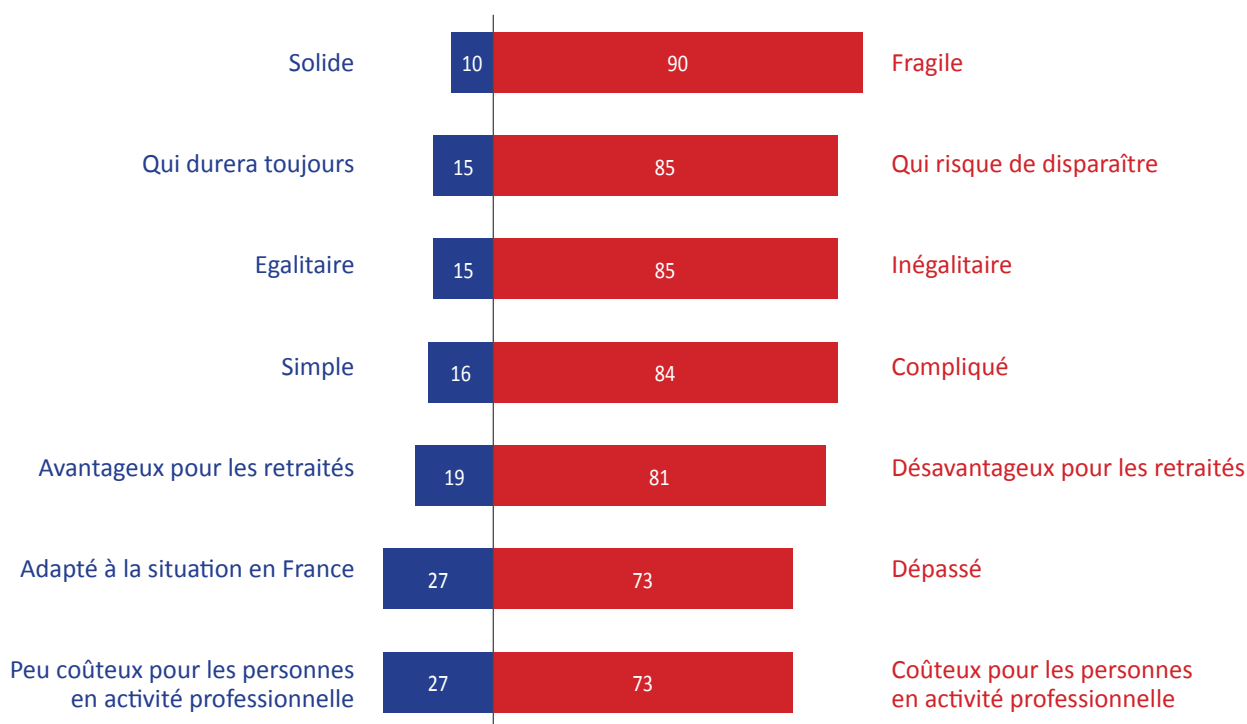
L'intégralité des résultats et le questionnaire de l'enquête
Les Français jugent leur système de retraite
sont disponibles sur **data.fondapol.org**.

Notre système actuel de retraite suscite une large insatisfaction chez les Français

La quasi-totalité des personnes interrogées considèrent que le système de retraite actuel est fragile (90 %), inégalitaire (85 %), compliqué (84 %) et dépassé (73 %).

QUESTION : Parmi les propositions suivantes, lesquelles caractérisent le mieux le système de retraite actuel ? (%)

Base : À tous

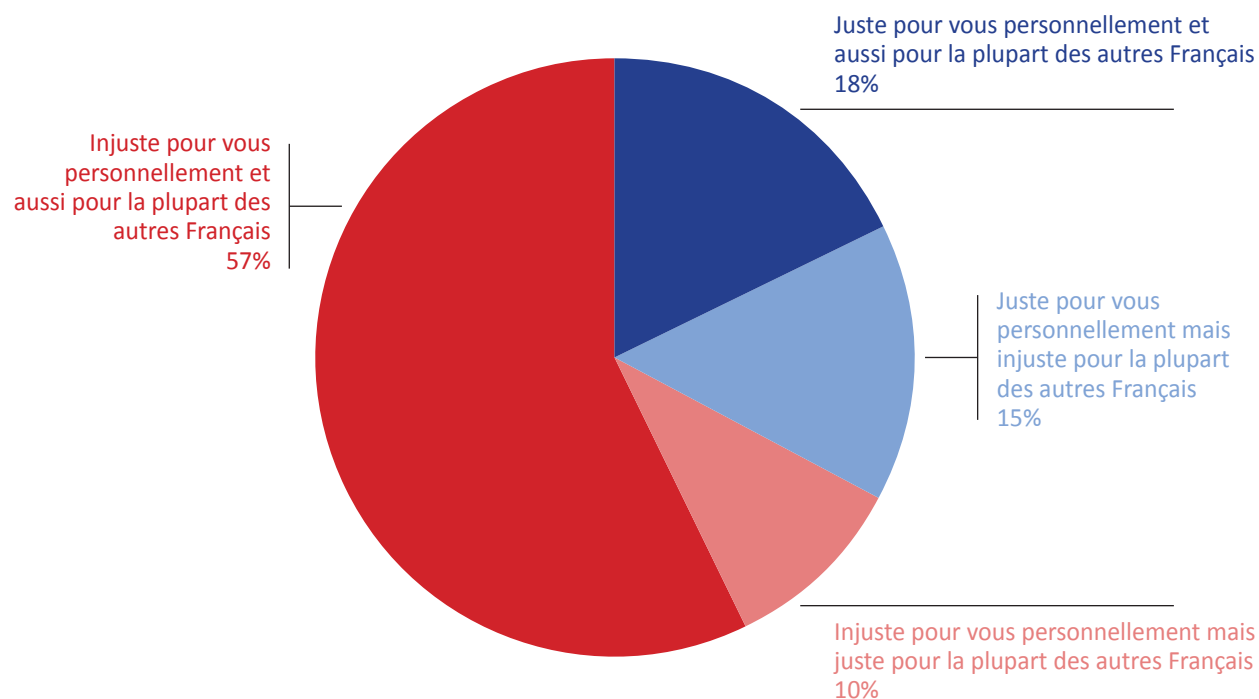


© Fondation pour l'innovation politique - octobre 2018

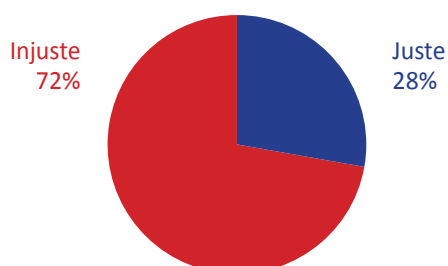
Le fonctionnement du système de retraite n'est pas compris ou mal perçu. Il n'est pas clair pour une majorité des actifs (56 %) et cette proportion dépasse les deux tiers (68 %) parmi les chômeurs. Conséquemment, plus des trois quarts des actifs (76 %) ne sont pas satisfaits du système actuel de retraite. Le niveau d'insatisfaction atteint 80 % chez les jeunes (18-34 ans) et il est majoritaire parmi les retraités eux-mêmes (55 %). Près des trois quarts (72 %) des personnes interrogées aboutissent à la conclusion que le système est « injuste pour la plupart des Français » et les deux tiers (67 %) le disent « injuste pour eux-mêmes ».

QUESTION : Considérez-vous le système actuel de retraite comme un système ?

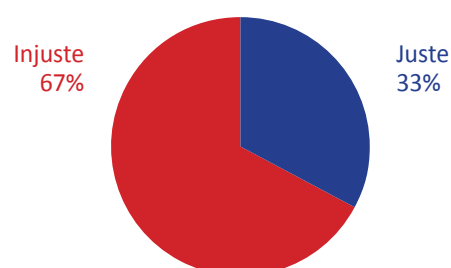
Base : À tous



Juste ou injuste
pour la plupart des Français



Juste ou injuste pour soi



© Fondation pour l'innovation politique - octobre 2018

Les femmes encore plus nombreuses que les hommes à être inquiètes du système de retraite

Notre étude montre que l'insatisfaction vis-à-vis du fonctionnement du système de retraite est sensiblement plus forte chez les femmes (79 %) que chez les hommes (65 %). Les deux tiers des répondantes (65 %) se disent mal informées (contre 53 % chez les hommes).

QUESTION : Lorsque vous pensez au système de retraite actuel, diriez-vous que vous en êtes très satisfait, plutôt satisfait, plutôt pas satisfait ou pas du tout satisfait ? (%)

Base : À tous

"Pas satisfait"

Hommes



65

Femmes



79

■ Réponse : «plutôt pas satisfait» et «pas du tout satisfait»

© Fondation pour l'innovation politique - octobre 2018

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à exprimer leurs inquiétudes quant à l'avenir : 80 % d'entre elles (71 % pour les hommes) répondent que le montant de leur retraite ne leur permettra pas de vivre de manière satisfaisante et 70 % (60 % pour les hommes) estiment qu'elles auront un niveau de retraite inférieur à celui de leurs parents. Pourtant, la moitié des femmes (47 %) disent n'avoir pris aucune disposition financière, contre un peu plus d'un tiers chez les hommes (34 %).

Niveau de revenus, classe sociale et jugement sur les retraites

L'insatisfaction généralisée à l'égard du système de retraite actuel est encore plus perceptible au sein des classes sociales les plus pauvres. Ainsi, si la moitié des individus disposant de hauts revenus (49 %) répondent être insatisfaits par ce système, ce pourcentage atteint 84 % pour les personnes bénéficiant d'un salaire mensuel brut inférieur à 894 euros. Les plus démunis répondent également massivement être mal informés (72 % contre 31 % pour les hauts revenus) et considèrent le système injuste pour eux et pour la plupart des Français (62 % contre 39 % pour les hauts revenus).

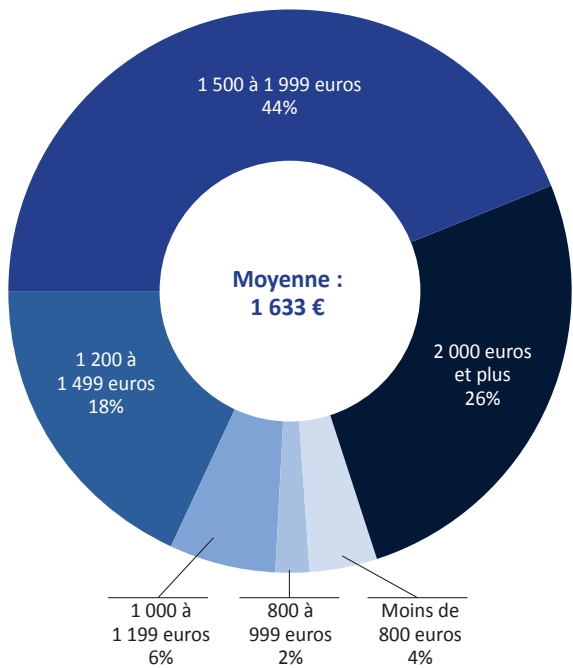
Catégories sociales	J'ai une idée claire du système de retraite actuel %	Je ne suis pas satisfait(e) du système de retraite actuel %	Je suis mal informé(e) %	Selon moi, le système de retraite actuel est injuste pour moi personnellement et aussi pour la plupart des Français %	Selon moi, le montant de ma retraite sera/est inférieur à celui de mes parents %
Hauts revenus (plus de 3100 €)*	74	49	31	39	43
Catégories aisées (entre 3100 et 2466 €)*	68	53	35	31	41
Classes moyennes supérieures (entre 2465 et 1863 €)*	61	59	51	48	63
Classes moyennes inférieures (entre 1862 et 1318 €)*	51	73	61	58	64
Catégories modestes (entre 1317 et 894 €)*	45	81	66	69	75
Catégories pauvres (moins de 894 €)*	35	84	72	62	74
ENSEMBLE	50	72	59	57	65

* par unités de consommation

© Fondation pour l'innovation politique - octobre 2018

QUESTION : Et d’après vous, quel serait le niveau de revenu mensuel net idéal pour qu’une personne vive une retraite confortable ?

Base : À tous
(Question ouverte, réponses spontanées)



À la question de savoir quel devrait être le niveau de revenu mensuel net idéal pour qu’une personne puisse « vivre une retraite confortable », la réponse que font la plupart des Français impliquerait une hausse sensible des montants versés. En effet, alors que la pension moyenne d’un retraité s’élève à 1 294 € nets par mois³, 44% des Français estiment que ce montant devrait être compris entre 1 500 et 1 999 € nets. On notera que cette attente est partagée par la moitié (51%) des personnes âgées entre 50 et 64 ans, soit celles qui s’apprêtent à prendre leur retraite.

	Moins de 800 €	800 à 999 €	1 000 à 1 199 €	1 200 à 1 499 €	1 500 à 1 999 €	2 000 € et plus
ENSEMBLE (%)	4	2	6	18	44	26
SEXE DE L’INTERVIEWÉ(E) (%)						
Homme	3	1	5	15	45	31
Femme	5	4	7	21	42	21
ÂGE DE L’INTERVIEWÉ(E) (%)						
18-24 ans	14	5	15	26	26	14
25-34 ans	6	2	10	35	36	11
35-49 ans	4	3	8	18	45	22
50-64 ans	1	2	2	16	51	28
NIVEAU D’ÉDUCATION (%)						
Sans diplôme / CEP / BEPC	5	2	5	16	45	27
CAP / BEP	4	2	6	21	48	19
Baccalauréat	4	2	8	21	41	24
1er cycle du supérieur	2	2	6	16	47	27
2e et 3e cycle du supérieur	2	2	3	14	42	37

3. Donnée pour 2016, tirée de l’étude *Les Retraités et les Retraites*, Panorama de la Drees social, 2018 (https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/retraites_2018.pdf).
Le montant moyen de la pension brute, tous régimes, s’établit à 1 389 euros mensuels en décembre 2016. Après prise en compte de la contribution sociale généralisée (CSG), la contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS) et la contribution additionnelle de solidarité pour l’autonomie (Casa), la pension nette s’élève à 1 294 euros.

Les salariés du secteur public n'expriment pas le corporatisme d'opinion qui leur est souvent reproché

Les salariés du secteur public ne sont que 50 % à juger clair le système de retraite actuel à propos duquel les deux tiers (67 %) déclarent leur insatisfaction. Résultat particulièrement étonnant, si les différences qui existent entre les régimes de retraite ne sont pas justifiées aux yeux de l'ensemble des répondants (79 %), elles ne le sont pas non plus aux yeux des salariés du secteur public (61 %). Ainsi, plus des trois quarts (77 %) d'entre eux admettent que le régime de retraite des entreprises publiques, comme la RATP ou la SNCF, est plus avantageux que celui des autres retraités. Plus encore, la moitié des salariés du secteur public (51 %) estiment que le régime de retraite des fonctionnaires est plus avantageux que celui des autres retraités, et les deux tiers (65 %) considèrent que le système de retraite des salariés du secteur privé est plus désavantageux.

On trouve encore chez les salariés du secteur public une nette majorité (58 %) pour juger que le système de retraite des chefs de petites ou moyennes entreprises est « plus désavantageux » que celui des autres retraités, soit une proportion identique à la moyenne nationale (59 %), signe d'une sourde mais profonde mutation du regard que les salariés du secteur privé portent sur leur place dans la société.

QUESTION : Il existe différents régimes de retraite, comme ceux appliqués aux fonctionnaires, aux salariés du privé, ou encore aux professions libérales. À vos yeux, les différences entre ces régimes vous paraissent-elles tout à fait justifiées, plutôt justifiées, plutôt pas justifiées ou pas du tout justifiées ? (%)

Base : À tous



© Fondation pour l'innovation politique - octobre 2018

QUESTION : Considérez-vous le système actuel comme un système... ?

(Juste pour vous personnellement et aussi pour la plupart des Français / Juste pour vous personnellement mais injuste pour la plupart des autres Français / Injuste pour vous personnellement mais juste pour la plupart des autres Français / Injuste pour vous personnellement et aussi pour la plupart des autres Français) (%)

Base : À tous



© Fondation pour l'innovation politique - octobre 2018

QUESTION : Diriez-vous, pour chacune des catégories suivantes, qu'elle bénéficie d'un régime plus avantageux ou plus désavantageux par rapport à celui appliqué aux autres retraités ? (%)

Base : À tous

Les salariés des entreprises publiques (comme la RATP, la SNCF, etc.)



© Fondation pour l'innovation politique - octobre 2018

QUESTION : Diriez-vous, pour chacune des catégories suivantes, qu'elle bénéficie d'un régime plus avantageux ou plus désavantageux par rapport à celui appliqué aux autres retraités ? (%)

Base : À tous

Les fonctionnaires



© Fondation pour l'innovation politique - octobre 2018

Dans l'opinion, les différences actuelles entre les régimes de retraite n'ont plus de soutien politique

Les différences entre les régimes de retraite sont perçues comme des inégalités ; elles affectent logiquement le soutien politique au système actuel.

Sur la question de la légitimité de l'existence de différents régimes de retraite, 68 % des personnes qui se déclarent être proches de la gauche ne la trouvent pas justifiée. Ce rejet est encore plus significatif pour les personnes proches de La République En Marche (79 %), celles proches de la droite (84 %) et celles proches du Rassemblement National (84 %).

De plus, si la quasi-totalité (96 %) des personnes qui se déclarent proches de la droite jugent le régime de retraite des salariés des entreprises publiques, telles que la SNCF ou la RATP, plus avantageux que celui des autres retraités, cette opinion est cependant partagée par une écrasante majorité de ceux qui se déclarent proches de la gauche (80 %), y compris parmi les proches de La France Insoumise (76 %), du Parti socialiste (89 %) ou encore parmi les électeurs de Jean-Luc Mélenchon (81 %) et de Benoît Hamon (83 %). Enfin, 93 % des personnes proches de La République En Marche jugent plus avantageux le régime de retraite des salariés des entreprises publiques.

De même, le régime de retraite des fonctionnaires n'est pas seulement jugé plus avantageux par les répondants proches de la droite (91 %) ou de La République En Marche (84 %) mais aussi par 74 % des personnes interrogées qui se déclarent proches de la gauche, par les trois quarts de ceux qui se reconnaissent dans La France Insoumise (73 %) ou dans le Parti socialiste (79 %), soit autant que ceux qui se disent proches du Rassemblement National (79 %).

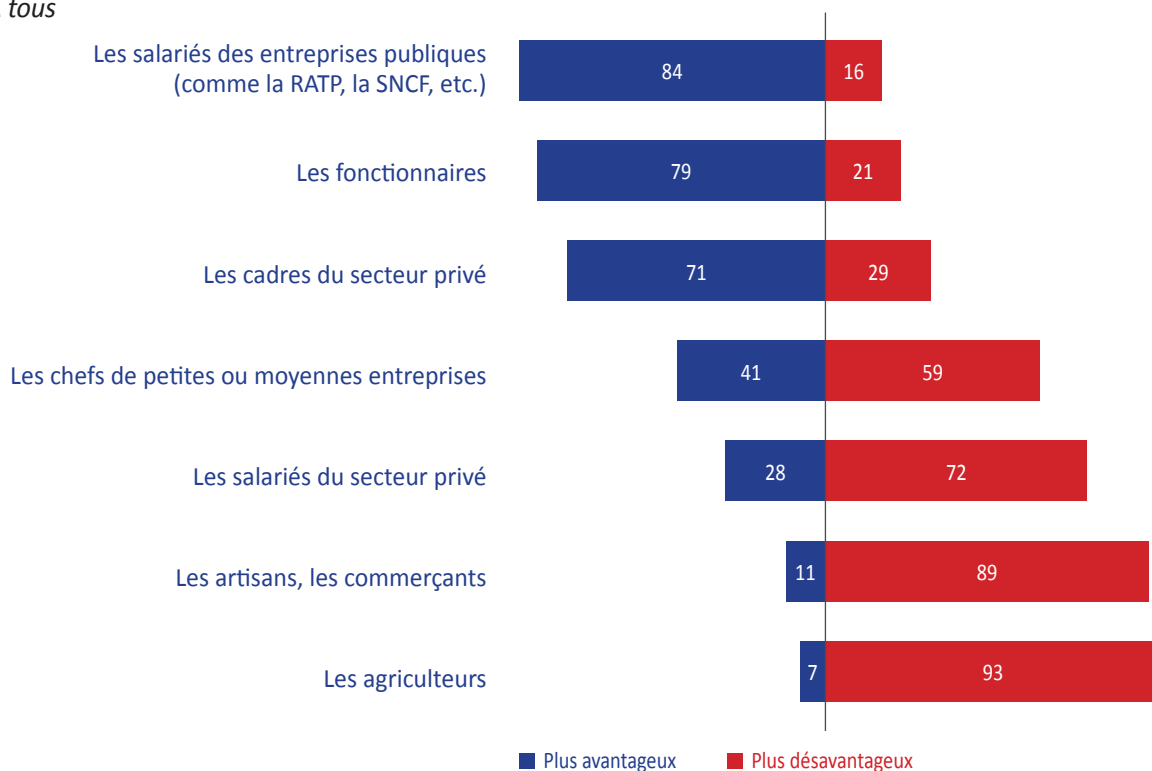
L'existence d'une pluralité de régimes alimente l'impression de complexité et favorise un sentiment d'injustice

Les différences entre les régimes de retraite n'apparaissent pas justifiées pour 79 % des personnes interrogées. Le système de retraite des salariés des entreprises publiques (RATP, SNCF...) est considéré plus avantageux par 84 % des personnes interrogées, de même que le système de retraite des fonctionnaires est jugé plus avantageux par 79 % des répondants.

Inversement, la plupart des personnes répondent que le système actuel de retraite est plus désavantageux pour les agriculteurs (93 %), pour les artisans et les commerçants (89 %) et pour les salariés du privé (72 %) et les chefs de petites et moyennes entreprises (59 %).

QUESTION : Diriez-vous, pour chacune des catégories suivantes, qu'elle bénéficie d'un régime plus avantageux ou plus désavantageux par rapport à celui appliqué aux autres retraités ? (%)

Base : À tous



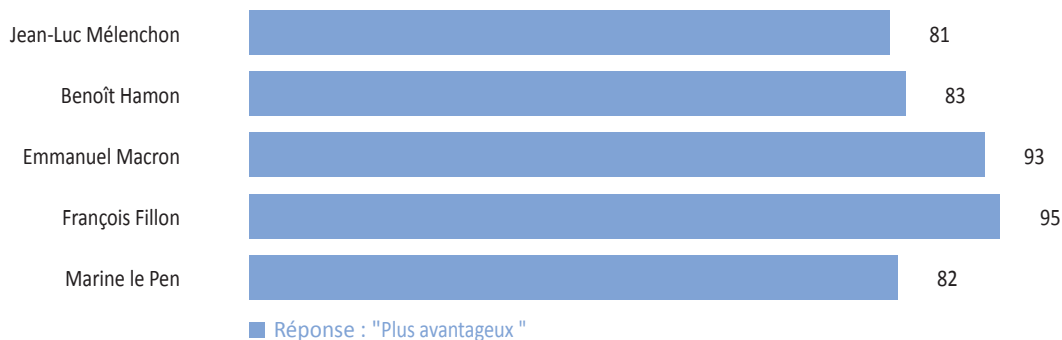
© Fondation pour l'innovation politique - octobre 2018

QUESTION : Diriez-vous, pour chacune des catégories suivantes, qu'elle bénéficie d'un régime plus avantageux ou plus désavantageux par rapport à celui appliqué aux autres retraités ?

Base : À tous

Les salariés des entreprises publiques (comme la RATP, la SNCF, etc., en %)

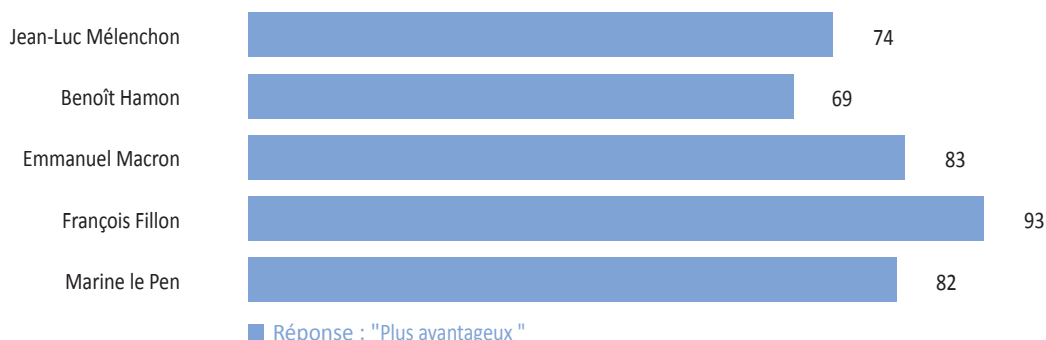
Vote au 1^{er} tour de la présidentielle 2017



© Fondation pour l'innovation politique - octobre 2018

Les fonctionnaires (en %)

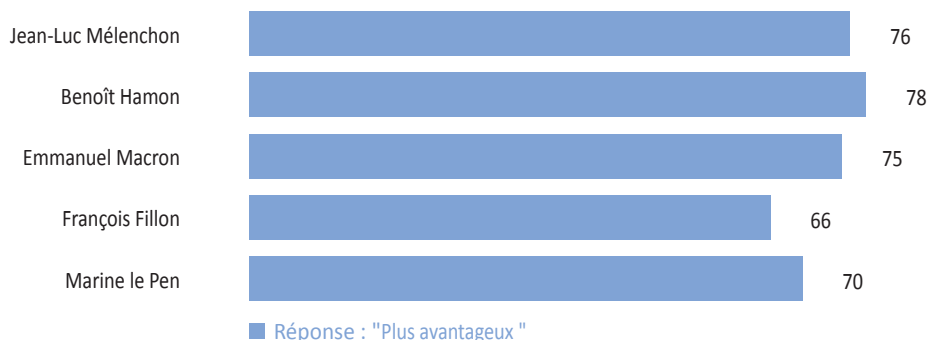
Vote au 1^{er} tour de la présidentielle 2017



© Fondation pour l'innovation politique - octobre 2018

Les cadres du secteur privé (en %)

Vote au 1^{er} tour de la présidentielle 2017



© Fondation pour l'innovation politique - octobre 2018

Les chefs des petites et moyennes entreprises (en %)

Vote au 1^{er} tour de la présidentielle 2017



© Fondation pour l'innovation politique - octobre 2018

Les salariés du secteur privé (en %)

Vote au 1^{er} tour de la présidentielle 2017



© Fondation pour l'innovation politique - octobre 2018

Les artisans, les commerçants (en %)

Vote au 1^{er} tour de la présidentielle 2017



© Fondation pour l'innovation politique - octobre 2018

Les agriculteurs (en %)

Vote au 1^{er} tour de la présidentielle 2017



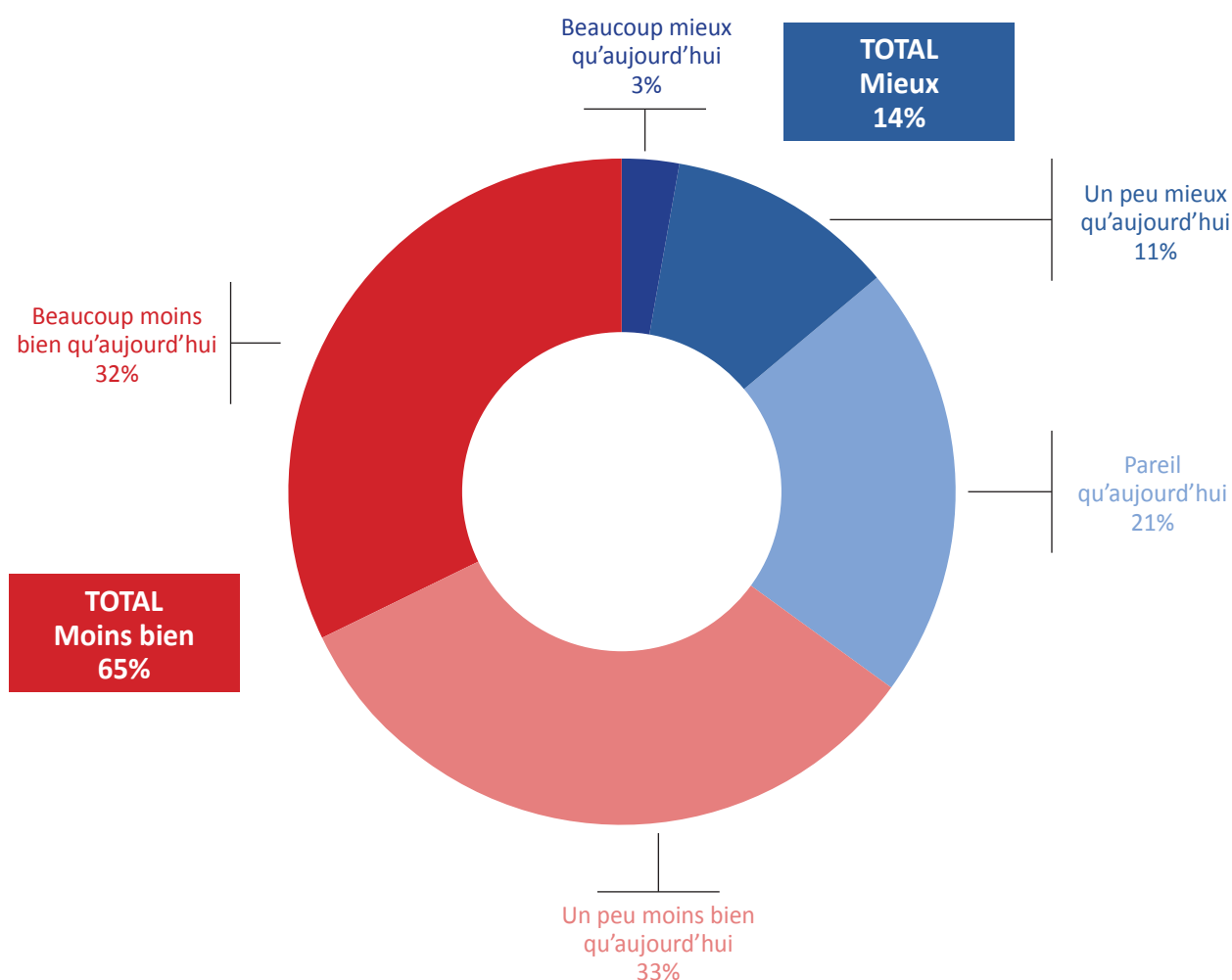
© Fondation pour l'innovation politique - octobre 2018

L'évolution du montant des retraites suscite de très vives craintes

Les anticipations sur le niveau futur du montant des retraites que pourra générer le système actuel sont négatives. Plus des trois quarts (78 %) des personnes interrogées s'attendent à ce que, d'ici à une dizaine d'années, le niveau de revenu moyen d'une personne à la retraite soit inférieur au niveau actuel.

QUESTION : En termes de revenu et de patrimoine, comment pensez-vous que vous vivrez quand vous serez à la retraite ?

Base : À tous sauf aux retraités, soit 74% de l'échantillon



© Fondation pour l'innovation politique - octobre 2018

Dans des proportions comparables (71 %), les actifs imaginent un niveau de retraite pour eux-mêmes inférieur au niveau actuel et les trois quarts (72 %) redoutent un montant de retraite inférieur à celui de leurs parents.

Ces inquiétudes n'épargnent pas les salariés du secteur privé, qui anticipent très majoritairement (71 %) pour eux-mêmes un niveau de retraite inférieur au niveau moyen actuel.

Ce pessimisme repose certainement en partie sur une vision idéalisée du passé, puisque 63 % des répondants assurent que leurs parents vivaient mieux qu'eux à leur âge, dont 57 % des répondants âgés de 65 à 74 ans. Cependant, ce sévère jugement du présent prenant appui sur une évaluation du passé témoigne des vives inquiétudes que suscite le futur. Cette crainte se propage de génération en génération, puisque 79 % des retraités estiment que le montant des retraites de leurs petits-enfants sera inférieur au leur.

... comparé à celui de ses parents

QUESTION : Selon vous, par rapport au montant de retraite de vos parents, le montant de votre retraite est / sera-t-il supérieur, identique ou inférieur ? (en %)

Base : À tous



... de ses enfants comparé au sien

QUESTION : Selon vous, par rapport au montant de votre retraite, le montant de retraite de vos enfants sera-t-il supérieur, identique ou inférieur ? (en %)

Base : Aux retraités ayant des enfants, soit 23% de l'échantillon



... de ses petits-enfants comparé au sien

QUESTION : Selon vous, par rapport au montant de votre retraite, le montant de retraite de vos petits-enfants sera-t-il supérieur, identique ou inférieur ? (en %)

Base : Aux retraités ayant des petits-enfants, soit 20% de l'échantillon



■ Supérieur ■ Identique ■ Inférieur

© Fondation pour l'innovation politique - octobre 2018

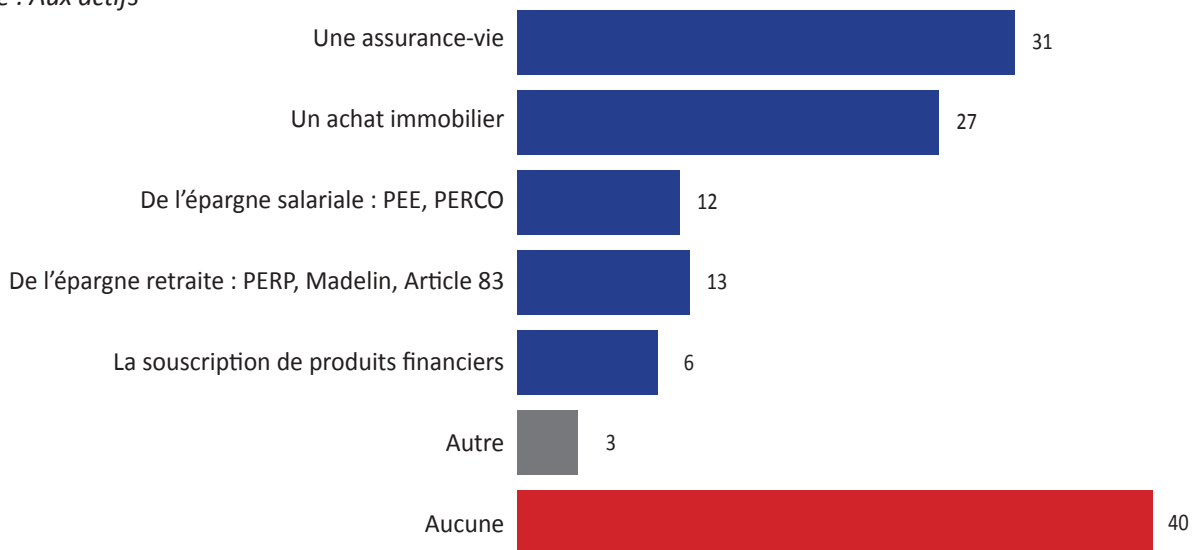
Parmi les Français qui ne sont pas encore à la retraite, une large majorité jette un même regard inquiet sur leur futur niveau de vie à la retraite : près des deux tiers des répondants (65 %) estiment que, même « en termes de revenu et de patrimoine », ils vivront moins bien. L'idée d'une dégradation continue du système actuel des retraites se retrouve dans la conviction, très largement partagée par les Français (85 %), qu'il risque de disparaître.

La majorité des actifs n'est pas disposée à travailler plus longtemps

Une proportion significative des actifs s'en remet entièrement au système de retraite existant. Ainsi, moins d'un tiers (31 %) disent avoir souscrit une assurance-vie et 40 % n'avoir pris aucune disposition financière pour préparer leur retraite.

QUESTION : Quelles dispositions financières avez-vous prises pour préparer votre retraite ? (en %)

Base : Aux actifs

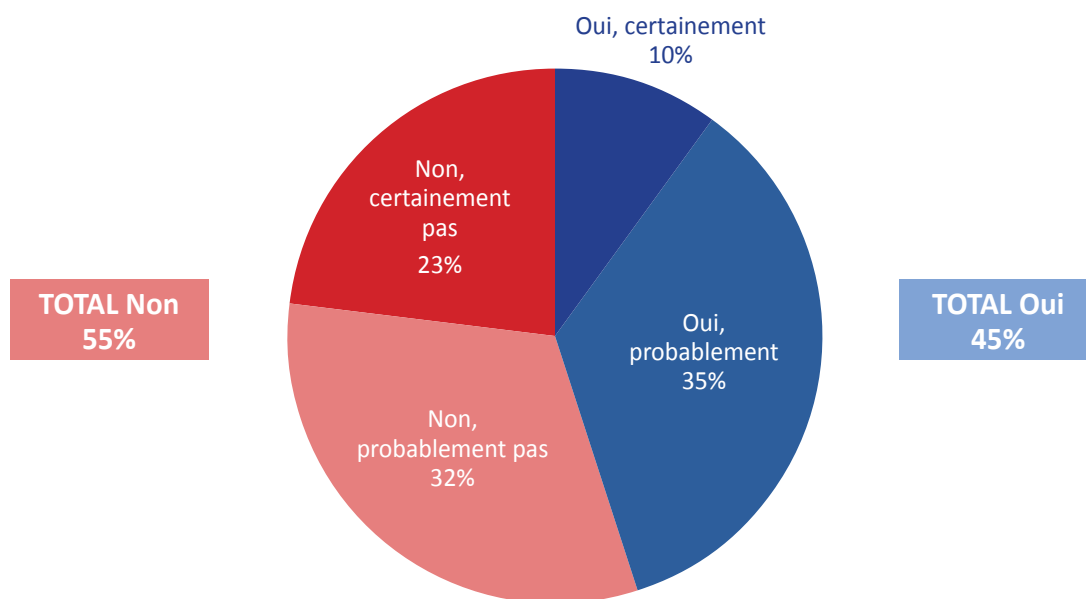


© Fondation pour l'innovation politique - octobre 2018

Pour certains, la réponse semble se trouver dans l'allongement de la durée de la vie professionnelle. C'est ainsi que 45 % des actifs se disent prêts à travailler plus longtemps pour améliorer le niveau de vie de leur retraite. La disponibilité à travailler plus longtemps pour améliorer leur niveau de sa retraite est exprimée par 42 % des salariés du secteur public.

QUESTION : Pour bénéficier d'un bon niveau de vie à la retraite, seriez-vous prêt à travailler plus longtemps, c'est-à-dire à prendre votre retraite plus tard ?

Base : À tous sauf aux retraités, soit 74% de l'échantillon



© Fondation pour l'innovation politique - octobre 2018

D'un point de vue rétrospectif, une partie des retraités aurait préféré travailler plus longtemps : 30 % d'entre eux ont répondu qu'ils auraient aimé cesser de travailler plus tard pour améliorer le montant de leur retraite, 12 % répondant, à l'inverse, qu'ils auraient aimé partir plus tôt pour avoir plus de temps libre, la majorité (58 %) se disant satisfaite du moment de leur départ.

Les retraités : un statut, deux mondes

Si les connaissances du système de retraite sont identiques entre les 65-74 ans et les 75 ans et plus (70 % déclarent avoir en avoir une « idée claire »), les perceptions entre ces deux tranches d'âge divergent sur un bon nombre de points. En effet, les 75 ans et plus, qui représentent environ 40 % des retraités en France, ont un jugement moins sévère que les 65-74 ans. Leurs parents et eux-mêmes ont connu des temps difficiles et ont le sentiment d'être la première génération à avoir bénéficié des avancées sociales de l'après-guerre, dont le système des retraites en est l'un des piliers. Les 75 ans et plus ont également sans doute conscience que les générations qui suivent auront une retraite plus tardive et certainement moins élevée.

Opinions des retraités (%)	65-74 ans	75 ans et plus
J'ai une idée claire du fonctionnement du système des retraites actuel	70	71
Je me sens bien informé(e) du fonctionnement du système de retraite actuel	58	68
Je suis satisfait(e) du système de retraite actuel	39	50
Je trouve le système de retraite actuel inégalitaire	85	75
Je trouve que le système de retraite actuel est juste pour moi personnellement et pour la plupart des Français	25	34
Selon moi le niveau de vie des retraités est équivalent à celui des actifs	19	28
Je n'ai pris aucune disposition financière pour me préparer à la retraite	41	24
Je regrette la manière dont j'ai préparé ma retraite	40	31

L'attachement au principe de la répartition est réaffirmé, sauf chez les plus jeunes

63 % des actifs disent leur préférence pour un système de retraite fondé sur une logique de répartition, tandis qu'un tiers (37 %) expriment une préférence pour un système fondé sur la capitalisation. En revanche, plus de la moitié des jeunes de 18 à 24 ans (52 %) privilégient le système de financement par capitalisation pour leurs futures retraites.

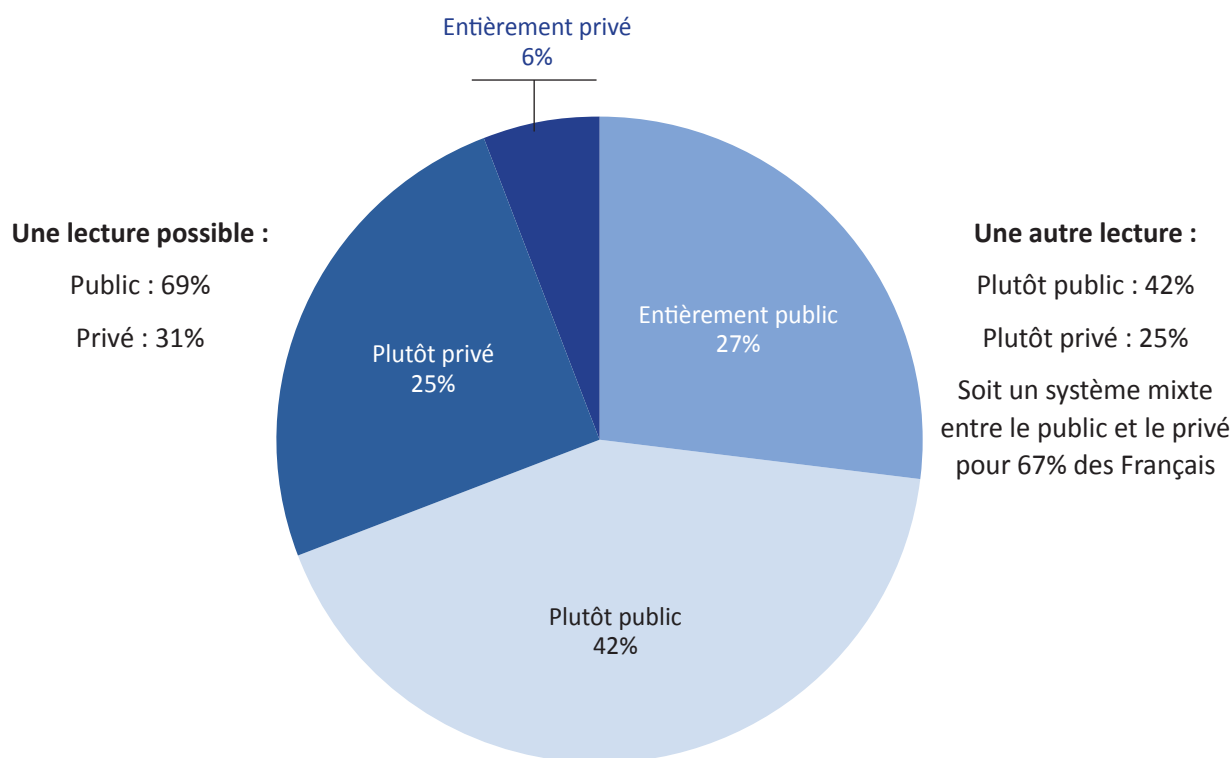
Quel jugement portent les moins de 35 ans sur le système de retraite actuel ?

Logiquement, les moins de 35 ans se sentent moins concernés par le système de retraite que les individus plus âgés et donc plus proches de l'âge de la retraite. Ainsi, 60 % des moins de 35 ans reconnaissent ne pas avoir une idée claire du système de retraite (46 % pour les plus de 35 ans), 71 % être mal informés (55 % pour les plus de 35 ans) et 80 % ne pas en être satisfaits (69 % pour les plus de 35 ans). De même, plus des trois quarts des plus jeunes (81 %) jugent le système actuel dépassé et 60 % le trouvent injuste pour eux et pour l'ensemble des Français.

Les jeunes sont également plus nombreux (46 % contre 33 %) à plaider en faveur d'un système par capitalisation plutôt que d'un système de répartition. Deux conceptions peuvent expliquer leur point de vue : cette génération est plus en phase avec l'ère du temps qui favorise la capitalisation aux dépens de la solidarité et elle tient des positions relatives à son jeune âge. Mais sa représentation du système de retraite évoluera certainement avec le temps.

QUESTION : Selon vous, le système de retraite doit-il rester public (c'est-à-dire : les personnes cotisent de manière obligatoire auprès d'institutions gérées par l'État, le Parlement et/ou les syndicats), ou bien le système de retraite doit-il être privé (c'est-à-dire : les personnes cotisent auprès d'institutions privées qu'elles choisissent librement, comme les fonds de pensions ou les compagnies d'assurance) ?

Base : À tous



FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

Un think tank libéral, progressiste et européen

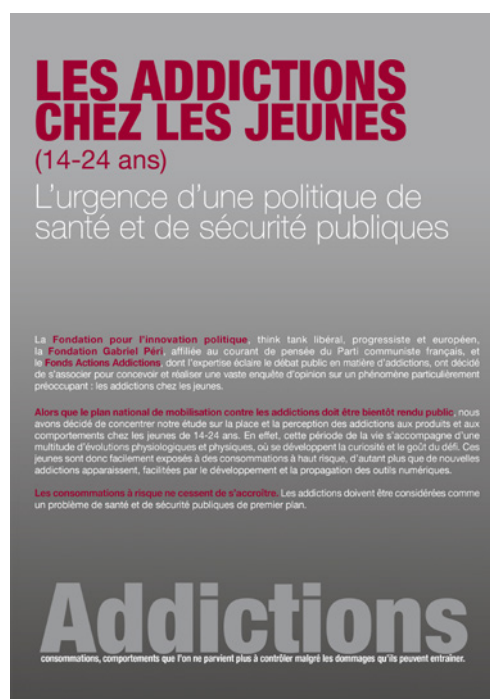
Née en 2004, la **Fondation pour l'innovation politique** contribue au pluralisme de la pensée et au renouvellement du débat public. Lieu d'expertise, de réflexion et de débat, la Fondation s'attache à décrire et à comprendre la société française et européenne en devenir. Le vieillissement démographique, le poids croissant des enjeux environnementaux ou la globalisation sont quelques-uns des phénomènes qui œuvrent à l'émergence d'un monde nouveau. L'analyse de ces transformations et de leurs conséquences sur notre vie politique constitue le cœur des travaux de la Fondation.

Le site **www.fondapol.org** met à la disposition du public la totalité de ses travaux. Sa plateforme **data.fondapol.org** rend accessibles et utilisables par tous les données collectées lors de ses différentes enquêtes et en plusieurs langues, lorsqu'il s'agit d'enquêtes internationales. Par ailleurs, le blog « **Trop Libre** » offre un regard quotidien critique sur l'actualité et la vie des idées. De même, dans la ligne éditoriale de la Fondation, le blog « **Anthropotechnie** » entend explorer les nouveaux territoires ouverts par l'amélioration humaine, le clonage reproductif, l'hybridation homme/machine, l'ingénierie génétique et les manipulations germinales. Il contribue à la réflexion et au débat sur le transhumanisme.

La Fondation pour l'innovation politique est reconnue d'utilité publique. Elle est indépendante et n'est subventionnée par aucun parti politique. Ses ressources sont publiques et privées.

Site internet : **fondapol.org**

Les addictions chez les jeunes (14-24 ans)
Fondation pour l'innovation politique, juin 2018,
enquête réalisée en partenariat
avec la Fondation Gabriel Péri et le Fonds Actions
Addictions, 56 pages



LA FONDATION A BESOIN DE VOUS

Pour renforcer son indépendance et conduire sa mission d'utilité publique, la Fondation pour l'innovation politique, institution de la société civile, a besoin du soutien des entreprises et des particuliers. Ils sont invités à participer chaque année à la convention générale qui définit ses orientations. La Fondation pour l'innovation politique les convie régulièrement à rencontrer ses équipes et ses conseillers, à discuter en avant-première de ses travaux, à participer à ses manifestations.

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 14 avril 2004, la Fondation pour l'innovation politique peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises.

Vous êtes une entreprise, un organisme, une association

Avantage fiscal : votre entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'IS (ou le cas échéant sur l'IR), dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans) (art. 238 bis du CGI).

Dans le cas d'un don de 20 000 €, vous pourrez déduire 12 000 € d'impôt, votre contribution aura réellement coûté 8 000 € à votre entreprise.

Vous êtes un particulier

Avantages fiscaux : au titre de l'IR, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable (report possible durant 5 ans) ; au titre de l'ISF, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 75 % de vos dons versés, dans la limite de 50 000 €.

Dans le cas d'un don de 1 000 €, vous pourrez déduire 660 € de votre IR ou 750 € de votre ISF. Pour un don de 5 000 €, vous pourrez déduire 3 300 € de votre IR ou 3 750 € de votre ISF.

Contact : Anne Flambert +33 (0)1 47 53 67 09

anne.flambert@fondapol.org

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

À renvoyer à :
Fondation pour
l'innovation politique
11, rue de Grenelle
75007 Paris

Contact :
Anne Flambert
Responsable
administratif
et financier
01 47 53 67 09

Le débat public a besoin de la Fondation et la Fondation a besoin de vous !

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org



☐ **Je soutiens la Fondation pour l'innovation politique**
voici ma contribution de :

☐ 100 € ☐ 500 € ☐ 1 000 € ☐ 5 000 €
☐ 10 000 € ☐ 50 000 € ☐ Autre Montant€

Je choisis de faire un don :

☐ À titre personnel

☐ Au titre de la société suivante : _____

Destinataire du reçu fiscal : _____

N° _____ Rue _____

Code Postal _____ Ville _____

☐ Par chèque, à l'ordre de la **Fondation pour l'innovation politique**

☐ Par virement bancaire daté du :

au profit du compte Fondation pour l'innovation politique à la Caisse des Dépôts
et Consignations : IBAN : FR77 4003 1000 0100 0029 9345 Z16

BIC : CDCGFRPPXXX

Régime fiscal de votre don.

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 14 avril 2004, la Fondation pour l'innovation politique peut recevoir des dons et legs des particuliers et des entreprises.

Au titre des versements effectués :

- **Les contribuables** bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% de leur montant, dans la limite de 20% du revenu imposable (art 200-3 du CGI) et/ou au titre de l'ISF, d'une réduction de 75% de leur montant dans la limite de 50 000 euros.
- **Les entreprises** assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés bénéficient d'une réduction d'impôt de 60% pris dans la limite de 0.5% du chiffre d'affaires HT (art 238bis du CGI), avec report possible sur les cinq années suivantes de la déduction en cas de dépassement du seuil.

Vous trouverez au verso de ce bulletin un tableau récapitulant les réductions fiscales possibles dans le cadre de votre don à la Fondapol.



Les Français jugent leur système de retraite

Dans le cadre d'une réforme importante, la **Fondation pour l'innovation politique** propose une vaste enquête sur la manière dont les Français perçoivent et jugent leur système de retraite.

L'enquête se fonde sur un échantillon de 3 001 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus et interrogée par Ifop.

L'étude est structurée par cinq axes d'observation et d'analyse :

- La perception du système de retraite actuel ;
- L'évaluation du niveau de vie des retraités ;
- Les anticipations sur le montant des retraites ;
- La perception du système de retraite par les retraités eux-mêmes ;
- Les principes sur lesquels les Français souhaitent fonder leur système de retraite.

Tous les résultats de l'enquête
sont en libre accès sur notre site fondapol.org

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org



ISBN : 978 2 36408 167 3

6€